MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (M.N.A.)

Propos d’un polémiste

Chacun a pu lire ou entendre les propos injurieux et discriminatoires qui ont été tenus récemment par un journaliste polémiste au sujet des jeunes accueillis en qualité de MNA à la protection de l’Enfance.

Différentes autorités, des élus des conseils départementaux, des responsables associatifs et le Parquet de Paris se sont saisis de cette affaire.

Nous partageons bien entendu tout ce qui a pu être écrit et dit pour s’indigner face à de tels propos.

Ces jeunes sont accueillis dans nos associations, sans distinction de nationalité, d’origine ou de religion, comme les enfants nés sur le territoire, conformément à notre mission de soutien aux sortants de la protection de l’enfance.

Nous ne pouvons accepter cette discrimination, une encore qui vient s’ajouter à la liste des différences, qui font pourtant richesse de diversité dans nos valeurs de laïcité et du « vivre ensemble ». D’une façon générale, il est de plus en plus difficile pour les jeunes de s’insérer et de s’intégrer dans notre société.

Pour les jeunes MNA, ces difficultés sont accentuées par l’obtention de leur carte de séjour, qui tarde parfois, leur permettant de fonder quelque espoir dans la réalisation de leur projet.

Ainsi poursuivons nos missions dans l’accompagnement de tous les jeunes issus ou non du territoire, telles que nous les assurons depuis toujours.